INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

Municipalité du Canton CLERMONT
Sauvage - Grandiose - Vitale

N° de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal en vidéo conférence, jeudi le 8 avril 2021 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Stéphanie Pelletier, Bruneau Therrien, Robert Paquette, Viky Goyette, Michael Dupuis-Souligny et Julie Therrien, formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Céleste.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2021-04-45

1.1 DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1210-2020 du 18 novembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 25 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE par le décret numéro 1145-2020 du 28 octobre 2020, le gouvernement a pris certaines mesures afin de protéger la population;

CONSIDÉRANT QUE par l'arrêté numéro 2020-094 du 22 novembre 2020, le ministre de la Santé et des Services sociaux a également pris certaines mesures afin de protéger la population, dont permettre au conseil de siéger à huis clos et autoriser les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence; 20-184

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Michael Dupuis-Souligny, appuyé par monsieur Robert Paquette et unanimement résolu :

- **QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence;

- **QU'UN** enregistrement audio de la présente séance soit disponible à la Municipalité de Clermont.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

2021-04-46

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
   1.1 Déroulement de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021 Ajournement.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2021.
5. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de mars 2021.
6. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois de mars 2021.
7. Correspondance
8. Rapport des élus
9. Période de questions
10. Ressources humaines :

    Signataire et/ou responsable :

    10.1. Chèques
    10.2. Carte visa
    10.3. Carte guichet
    10.4. Administrateur principal pour AccesD
    10.5. Clicséqur entreprises
    10.6. SEAO
    10.7. Services en ligne des subventions et contribution (SELSC)
    10.8. Hydro Québec
11. Diverses résolutions :
    11.1. Appel d'offre pour déneigement 2021-2022
    11.2. Demande de dérogation mineure.
    11.3. Achat banque d'heure CIA
    11.4. Procédure de vente pour taxes : coûts
    11.5. Achat d'une faucheuse
    11.6. Réparation du pont P-18580, détour
    11.7. Démolition du pont P-00211
    11.8. Achats de signalisation pour les travaux routiers
    11.9. Programme couches lavables (demande citoyenne)
    11.10. Demande pour disposer d'équipements désuets
    11.11. Signature du contrat d'engagement 2021-2022 GROUPE 3A
    11.12. Achat d'équipement de bureau
    11.13. Sujets divers
12. Clôture de l'assemblée

2021-04-47

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2021 AJOURNEMENT.

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis-Souligny appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 2 mars 2021 ajournée tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2021-04-48

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2021.

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis-Souligny appuyé de madame Julie Therrien et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 4 mars 2021 tel que déposé.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

2021-04-49

5. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS DE MARS 2021

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis-Souligny appuyé de madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de janvier, et ce, pour un montant de 50 349.75$ tel que présentées.

2021-04-50

6. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS DE MARS 2021

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Viky Goyette et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de janvier, et ce, pour un montant de 12 359.81$ tel que présentées. **ADOPTÉE.**

7. CORRESPONDANCE

8. RAPPORTS DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. RESSOURCES HUMAINES :

2021-04-51

10.1 NOMINATION DE HUGUETTE AUDET À TITRE DE SIGNATAIRE AUX COMPTES BANCAIRES

CONSIDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Paquette , appuyé de monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu unanimement que les signataires aux comptes bancaires dont les folios sont 10939 et 34410 soit comme suit :

- Daniel Céleste, maire
- Viky Goyette, conseillère
- Huguette Audet, directrice générale

2021-04-52

10.2 NOMINATION DE HUGUETTE AUDET À TITRE D'ADMINISTRATEUR DES COMPTES VISA DESJARDINS

CONSDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu unanimement de nommer madame Huguette Audet à titre d'administrateur des comptes Visa Desjardins et de retirer la carte Visa au nom de madame Lise Therrien.

2021-04-53

10.3 DEMANDE DE CARTES BANCAIRES POUR DÉPÔT DESJARDINS

CONSDÉRANT que madame Huguette Audet est signataire au comptes bancaires 10939 et 34410.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de madame Stéphanie Pelletier et résolu unanimement que madame Huguette Audet obtienne les cartes de guichet pour dépôt.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

2021-04-54

10.4 NOMINATION DE HUGUETTE AUDET À TITRE D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DU COMPTE ACCÈS D AFFAIRES DESJARDINS

CONSIDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michael Dupuis-Souligny, appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu unanimement de nommer madame Huguette Audet à titre d'administrateur principal du compte Accès D Affaires de Desjardins en remplacement de madame Lise Therrien.

2021-04-55

10.5 NOMINATION DE HUGUETTE AUDET À TITRE DE RESPONSABLE DE CLICSÉQUR ENTREPRISE

CONSIDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillière Stéphanie Pelletier,appuyé par le conseiller Robert Paquette résolu unanimement :

QUE Huguette Audet, directrice générale, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité du Canton Clermont, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

2021-04-56

10.6 NOMINATION DE HUGUETTE AUDET À TITRE DE RESPONSABLE DU SITE SEAO (Site électronique d'appel d'offre)

CONSIDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu unanimement de nommer madame Huguette Audet à titre de responsable du site SEAO.

2021-04-57

10.7 NOMINATION DE HUGUETTE AUDET À TITRE DE RESPONSABLE DU SELSC (SERVICES EN LIGNE DES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS)

CONSIDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé de monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu unanimement de nommer madame Huguette Audet à titre de responsable SELSC.

2021-04-58

10.8 HYDRO QUÉBEC

CONSIDÉRANT que madame Lise Therrien n'est plus à l'emploi de la Municipalité du Canton de Clermont;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé de monsieur Robert Paquette et résolu unanimement de nommer madame Huguette Audet à titre de responsable auprès d'Hydro Québec.

11 DIVERSES RÉSOLUTIONS

2021-04-59

11.1 APPEL D'OFFRE POUR DÉNEIGEMENT 2021-2022

CONSIDÉRANT que la Corporation des Chemins d'hiver a été dissolue;

CONSIDÉRANT la dernière tranche du contrat de trois ans de la Corporation des Chemins d'hiver a été repris par Asphaltage Théo Paquet;

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Clermont ne possède pas l'équipement nécessaire pour le déneigement des 40.58 Km qui sont sous sa responsabilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu unanimement d'envoyer un appel d'offre sur invitation et ce à trois (3) entrepreneurs en déneigement.

2021-04-60

11.2 DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 4 466 574

CONSIDÉRANT que lors de l'acquisition de la propriété, le certificat de localisation exigé lors de la vente de la propriété a mis en lumière deux non conformités aux exigences de la règlementation en vigueur à l'époque, soit en vertu du règlement de contrôle intérimaire de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest du 14 mars 1984 et le règlement de zonage subséquent de la municipalité quant au terrain et la construction du garage construit en conformité avec le permis de construction émis en 2010, mais en contravention avec le règlement de zonage quant à sa superficie.

CONSIDÉRANT que les nouveaux propriétaires souhaitent régulariser la situation en obtenant une dérogation mineure pour ces deux situations.

CONSIDÉRANT que le terrain du lot 4 466 478 a une façade de 30,48 mètres de largeur et une superficie de 2 787,2 mètres carrés alors que le règlement prévoit une largeur minimale de 50 mètres et une superficie minimale de 3 000 mètres carrés à son article 2.4.1.

CONSIDÉRANT que l'article 4.4.6.3 du règlement de zonage prévoit quant à lui qu'un garage ne logeant qu'un seul véhicule ne peut avoir une superficie supérieure à 55,7 mètres carrés ou 37,1 mètres carrés par véhicule si pour plus d'un véhicule. Le garage a une superficie de 86 mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE, il a été proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et unanimement résolu d'entériner la dérogation mineure du 25, route 393 tel que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

11.3 ACHAT BANQUE D'HEURES CIA Non retenue

2021-04-61

11.4 PROCÉDURES DE VENTES POUR TAXES

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Clermont a fait parvenir le matricule 2820 030 020 pour vente pour non-paiement de taxes;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà engagé des frais pour récupérer les taxes non payées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé de monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu unanimement la municipalité continue les procédures de vente pour non-paiement de taxes et qu'elle achètera éventuellement le terrain s'il n'y a pas d'acheteur lors de la vente.

11.5 ACHAT D'UNE FAUCHEUSE Non retenue

2021-04-62

11.6 RÉPARATION DU PONT P-18580 - DÉTOUR

ATTENDU QUE le Ministère des transports, direction de l'Abitibi-Témiscamingue, a informé la municipalité de Clermont de son intention de procéder à la reconstruction du P-18580 le 26 février 2021;

ATTENDU QUE le P-18580 est situé au-dessus du ruisseau Leslie, sur la route 111, dans la municipalité de Clermont;

ATTENDU QUE le chemin de détour proposé par le Ministère des transports circule sur le chemin des 6e-et-7e rang Ouest, qui est un chemin d'autorité municipale;

ATTENDU QUE les véhicules lourds emprunteront un chemin de détour différent;

ATTENDU QUE la réparation ou l'entretien du chemin de détour ne sera pas de la responsabilité de la municipalité de Clermont lors des travaux sur le P-18580;

ATTENDU QUE les travaux sont d'une durée estimée à 17 semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michael Dupuis-Souligny, appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu unanimement

QUE la municipalité de Clermont donne son appui au Ministère des transports pour le chemin de détour sur le chemin des 6e-et-7e rang Ouest dans le cadre de la reconstruction du P-18580.

2021-04-63

11.7 DÉMOTION DU PONT P-00211

ATTENDU QUE le Ministère des transports, direction de l'Abitibi-Témiscamingue a rencontré le maire de la municipalité le 18 mars 2021 pour la présentation du projet de démolition sans reconstruction du P-00211;

ATTENDU QUE le P-00211 est situé au-dessus de la rivière du Portage, sur la Petite Route, à Chazel;

ATTENDU QUE le P-00211 est situé sur un chemin municipal reliant la municipalité de Clermont à la municipalité de Chazel;

ATTENDU QUE le P-00211 est fermé à la circulation depuis 2007;

ATTENDU QUE le P-00211 a atteint sa fin de vie et doit être démoli pour des raisons de sécurité;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'enjeu concernant les activités agricoles et forestières quant à la fermeture du pont;

ATTENDU QUE des véhicules hors route semblent circuler sur le pont malgré la fermeture du pont et malgré l'absence d'autorisation de la part de la municipalité;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports collabore avec la Fédération québécoise des clubs quad afin d'identifier un itinéraire sécuritaire;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu unanimement

QUE la municipalité de Clermont donne son appui au Ministère des transports pour la démolition sans reconstruction du P-00211 dans le cadre du projet 154190110.

11.8 ACHAT SIGNALISATIONS POUR TRAVAUX ROUTIERS Non retenue

2021-04-64

11.9 PROGRAMMES REMBOURSEMENT COUCHES LAVABLES - DEMANDE

CONSIDÉRANT la municipalité du Canton de Clermont s'est dotée d'une politique familiale;

CONSIDÉRANT que cette politique inclus un programme de remboursement de couches lavables;

CONSIDÉRANT que madame Shandy Caron a dûment remplis la demande et fournis les documents requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de madame Stéphanie Pelletier et résolu unanimement que le remboursement soit accordé tel que demandé.

2021-04-65

11.10 DISPOSITION ÉQUIPEMENTS DÉSUETS

CONSIDÉRANT la nomination de madame Huguette Audet à titre de directrice générale secrétaire-trésorière et présidente d'élections;

CONSIDÉRANT que plusieurs équipements désuets encombrent le local des archives de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsirue Michael Dupuis-Souligny, appuyé de madame Viky Goyette et résolu unanimement que Huguette Audet soit autorisée a disposer d'équipements désuets, notamment de vieux téléphones et de vieux claviers.

2021-04-66

11.11 SIGNATURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GROUPE 3A POUR 2021-2022

ATTENDU QUE l'entente avec Groupe 3A pour la gestion des lots intra municipaux est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE Groupe 3A proposent le contrat avec modification des taux de remise, soit 60% pour le contracteur et 40% pour la municipalité et que le conseil ni voit aucun inconvénient;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé par monsieur Michael Dupuis-Souligny et résolu à l'unanimité de renouveler l'Entente de gestion clé en main, avec Groupe 3 A pour l'année 2021-2022 tel que présentée et d'autoriser monsieur Daniel Céleste à signer les documents nécessaires à l'entente pour et au nom de la municipalité.

2021-04-67

11.12 ACHAT ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

CONSIDÉRANT que quelques équipements de bureau sont à renouveler;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé de madame Stéphanie Pelletier, appuyée par madame Viky Goyette, et résolu unanimement que madame Huguette Audet soit autorisée à faire l'acquisition d'une chaise de bureau et de supports pour écrans d'ordinateur.

12. SUJET DIVERS

INITIALES DU MAIRE

2021-04-68

INITIALES DU DIR. GÉNÉRAL

N° de résolution ou annotation

13. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Bruno Therrien et secondé par madame Viky Goyette de lever la séance à dix neuf heure vingt-huit. (19H28).

Daniel Céleste,
Maire

Huguette Audet
Directrice générale

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103